

Les migrations résidentielles dans le département du TARN (81)

- Des flux d'arrivants et de partants peu élevés
- Un entrant sur deux vient d'Occitanie
- Un département très attractif pour les natifs de la région Occitanie
- Un arrivant sur quatre s'installe dans la communauté d'agglomération (CA) de l'Albigeois
- Les mobilités résidentielles internes bénéficient surtout aux communautés d'agglomération de l'Albigeois et de Gaillac-Graulhet.

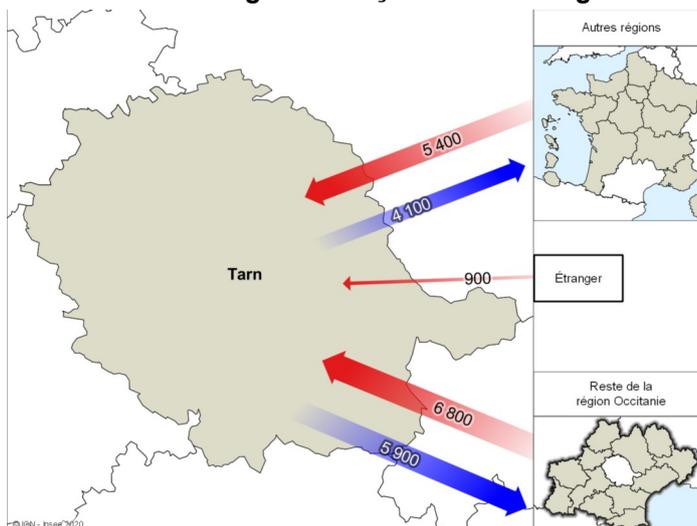
Des flux d'arrivants et de partants mesurés pour la taille du département

Durant l'année 2016, 13 100 personnes viennent s'installer dans le Tarn, dont 900 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 382 400 personnes) s'élève à 32 habitants pour 1 000, un taux assez faible dans la région (9^e rang).

Dans le même temps, 10 000 habitants quittent le département, soit 26 pour 1 000 (11^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 2 100 personnes. Rapporté à la population moyenne du département, cela place le Tarn au 9^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (5,5 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Tarn, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

La moitié des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 6 800 sont en provenance d'Occitanie, loin devant les autres régions. Cela représente un entrant sur deux, dont la majorité provient de Haute-Garonne. C'est la proportion d'arrivants d'Occitanie la deuxième plus élevée des départements de la région, derrière l'Ariège.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn, selon le territoire de provenance		
Occitanie	6 800	52 %
Île-de-France	1 100	8 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	4 300	33 %
Étranger	900	7 %
Ensemble	13 100	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn, selon le département de provenance		
Haute-Garonne	3 800	56 %
Autres départements	3 000	44 %
Occitanie	6 800	100 %

Un arrivant sur quatre s'installe dans la communauté d'agglomération (CA) de l'Albigeois (C2A). La CA de Castres Mazamet en accueille un sur cinq.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn, selon l'EPCI d'installation		
CA de l'Albigeois (C2A)	3 500	27 %
CA de Castres-Mazamet	2 600	20 %
CA Gaillac-Graulhet	2 000	15 %
CC Tarn-Agout	1 300	10 %
Autres EPCI du Tarn	3 700	28 %
Ensemble	13 100	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Beaucoup de personnes nées en Occitanie parmi les arrivants

Le département du Tarn attire beaucoup de natifs : 41 % des nouveaux arrivants sont nés en Occitanie, contre seulement 29 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Comme dans l'ensemble des départements d'Occitanie, l'essentiel des arrivants dans le Tarn sont en emploi (36 %). Peu d'entre eux sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure : ils sont 19 % soit 0,8 fois la part observée dans l'ensemble des départements de la région. Mais ce sont surtout les étudiants qui sont les moins représentés parmi les entrants dans le département (14 %).

Six partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 10 000 personnes qui quittent le Tarn en 2016, six sur dix restent en Occitanie, soit l'un des taux les plus élevés de la région, derrière l'Ariège.

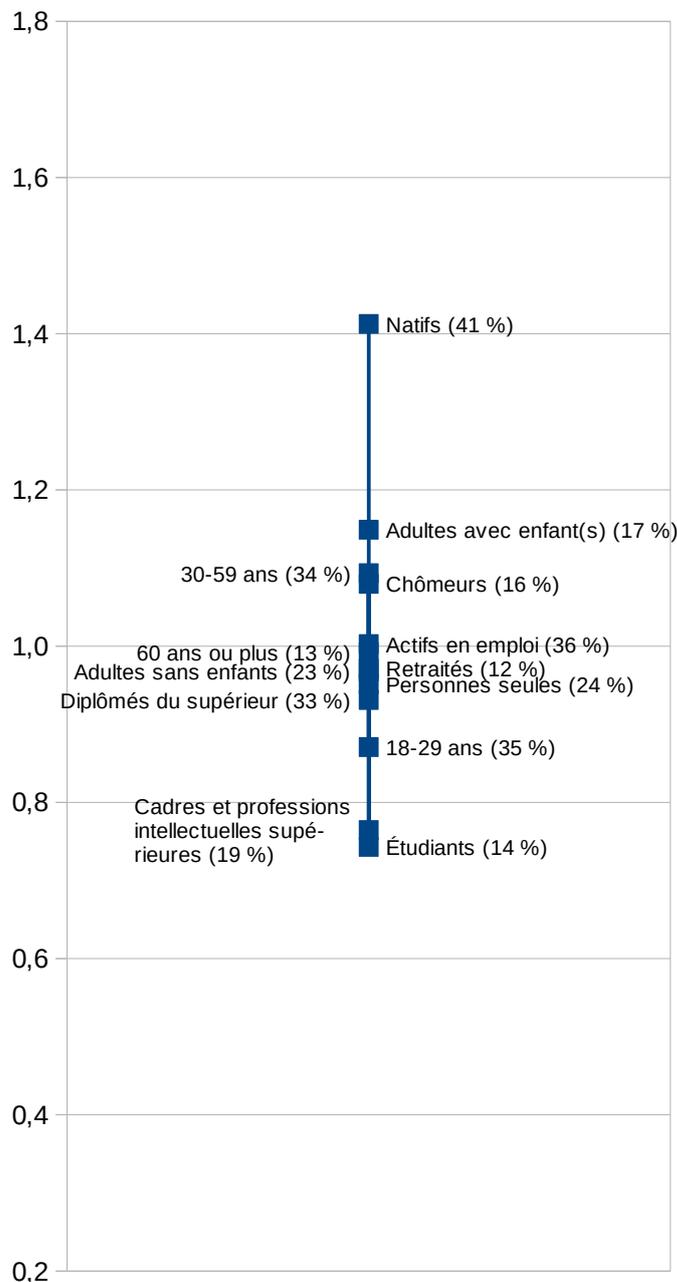
Comme dans l'ensemble des départements de la région, près de la moitié des sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Par ailleurs un quart des sortants sont des étudiants.

Lecture du graphique : la part des natifs (personnes nées en Occitanie) parmi les arrivants dans le Tarn est supérieure de 40 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,4). Les natifs représentent 41 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans le Tarn.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Caractéristiques comparées des arrivants dans le Tarn et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 8 700 Tarnais changent d'EPCI de résidence

Les mobilités résidentielles au sein du département du Tarn sont également importantes. En 2016, 8 700 habitants déménagent au sein du Tarn en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 27 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Tarn, départs du Tarn ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

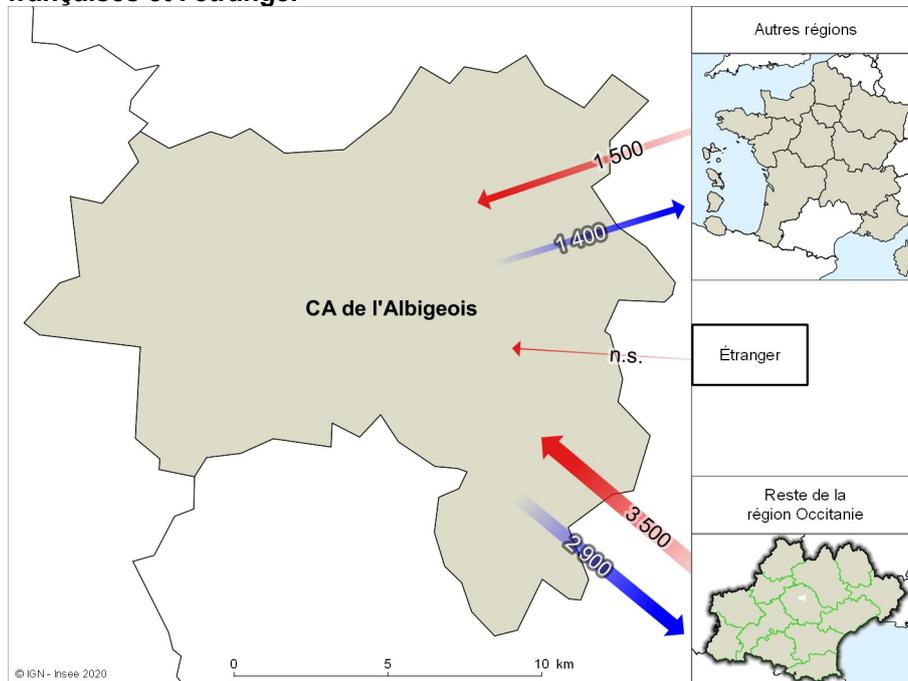
Le département du Tarn est couvert essentiellement par six territoires de projet (hors parc naturel) : la communauté d'agglomération (CA) de Castres-Mazamet, la CA de l'Albigeois, la CA Gaillac-Graulhet, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Albigeois et des Bastides, le PETR du Pays de Cocagne (qui comprend une commune hors département), le PETR Hautes-Terres d'Oc (qui comprend six communes hors département). De plus, le PETR du Pays Lauragais compte quelques communes tarnaises. Et enfin, une commune du Tarn appartient au PETR Pays Midi-Quercy.

Les flux internes au département entre ces territoires sont assez nombreux. Les territoires du PETR du Pays de Cocagne et dans une moindre mesure de la CA de Castres-Mazamet perdent des habitants au bénéfice des communautés d'agglomération de l'Albigeois et de Gaillac-Graulhet.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Tarn

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

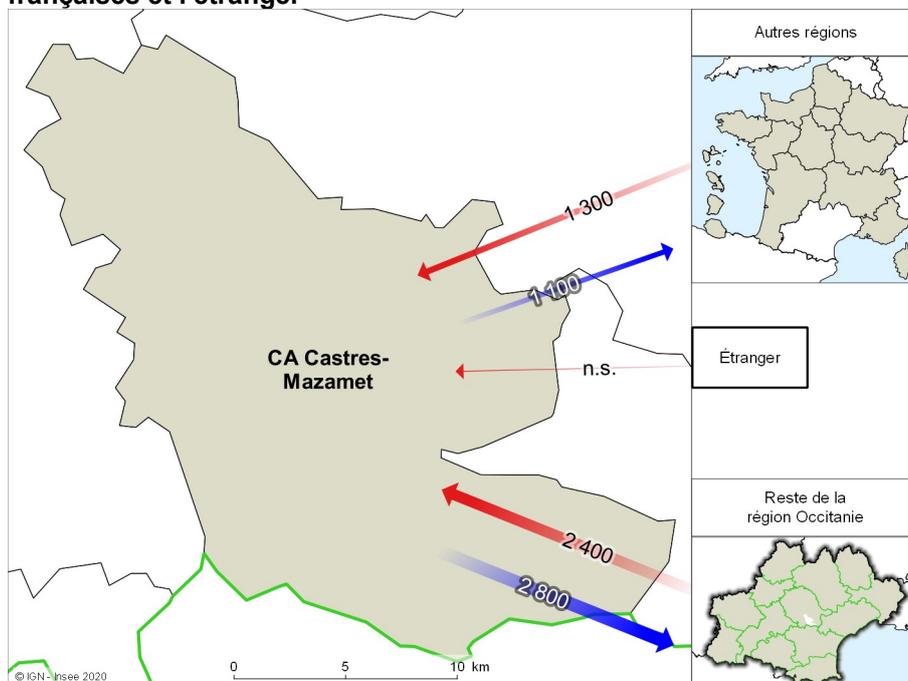
Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA de l’Albigeois, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre la CA de Castres-Mazamet, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017